

Conseil communal de Prilly
Interpellation
relative aux prestations servies par la Commune

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,
Monsieur le Syndic,
Madame et Messieurs les Municipaux,

Dans le cadre de notre mandat de conseillers communaux, il est primordial de mieux comprendre la répartition des ressources allouées par la commune, en particulier dans un contexte où les finances publiques sont sous haute pression et constamment sollicitées.

Certaines prestations offertes par la Commune vont au-delà des obligations légales, reflétant une volonté politique d'apporter une plus-value à la qualité de vie des habitants de Prilly. Si ces initiatives sont souvent bienvenues et appréciées, leur identification et leur analyse permettent d'évaluer leur pertinence et leur impact au regard des priorités budgétaires et des besoins de la population.

Nous demandons ainsi à la Municipalité de fournir au Conseil communal une liste **exhaustive** des prestations non obligatoires actuellement servies par la Commune. Cette liste devrait inclure les éléments suivants :

1. **Description de la prestation** : Nature et contenu des prestations fournies.
2. **Bénéficiaires** : Public ou entités bénéficiant directement de ces prestations.
3. **Montants et ressources engagés** : Coûts financiers annuels estimés ou en effectifs pour la Commune.
4. **Motivations** : Justifications de la mise en œuvre de ces prestations.
5. **Base légale ou absence d'obligation** : Confirmation qu'il s'agit de prestations non imposées par la législation en vigueur.

Ces informations permettront au Conseil communal de disposer d'une vue d'ensemble des choix stratégiques réalisés par la Municipalité en matière de prestations. Elles contribueront également à une gestion transparente et équilibrée des ressources communales.

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à cette demande et restons à disposition pour toute précision ou discussion.

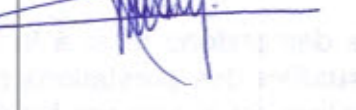
Je remercie la Municipalité de prendre en considération cette interpellation et d'y répondre avec toute la clarté que le Conseil communal et les contribuables peuvent attendre.



9 février 2025

Fabien Deillon

Et consort :

Nom	Prénom	Signature
Deillon-Verner	Monique	
Barbey	Aurélien	
Schrey	Hauane	
Eichenberger	Claudio	
Claramunt	Léon	
Capuano	Tony	
Weibel	Marie-Alex	
Boulaz	Hélène	
Hanisch	Youni	
Monney	Cédric	